

19.2.2014

A7-0075/11

Amendement 11

Antonyia Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

A7-0075/2014

Antonyia Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 9

Proposition de résolution

Amendement

*– instaurer des mécanismes pour faciliter
l'accès à une assistance juridique gratuite
qui permette aux victimes d'exercer leurs
droits dans l'ensemble de l'Union;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/12

Amendement 12

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 10

Proposition de résolution

Amendement

*– fournir aux victimes des informations
adaptées en temps utile sur les possibilités
de protection et d'aide et sur les mesures
juridiques existantes, notamment pour
inciter les victimes à témoigner;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/13

Amendement 13

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 11

Proposition de résolution

Amendement

*– créer des tribunaux traitant
spécifiquement des affaires de violence
fondée sur le genre ou augmenter leur
nombre; accroître les ressources et étoffer
le contenu de la formation des juges, des
procureurs et des avocats en matière de
violence fondée sur le genre; améliorer
les unités spécialisées des forces de police
en augmentant leurs effectifs et en
améliorant leur formation et leurs
équipements;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/14

Amendement 14

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 12

Proposition de résolution

Amendement

*– garantir que les agresseurs seront punis
en fonction de la gravité du délit;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/15

Amendement 15

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 13

Proposition de résolution

Amendement

*– garantir des conditions sociales
économiques assurant l'autonomie et
l'indépendance des femmes victimes de
violences;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/16

Amendement 16

Antonyia Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

A7-0075/2014

Antonyia Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes

2013/2004(INL)

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 14

Proposition de résolution

Amendement

*– garantir la prestation de soins de santé
spécialisés dans des établissements
publics de santé;*

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/17

Amendement 17

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 15

Proposition de résolution

Amendement

– tenir dûment compte, dans tous les programmes, mesures et actions qu'ils entreprennent, des caractéristiques des victimes qui ont des besoins spéciaux, comme les mineures, les femmes handicapées, les migrantes, les femmes issues de minorités, les femmes âgées, les femmes peu ou pas qualifiées ou les femmes qui risquent l'exclusion sociale;

supprimé

Or. en

19.2.2014

A7-0075/18

Amendement 18

Antonya Parvanova

au nom du groupe ALDE

Mariya Gabriel

au nom du groupe PPE

Iratxe García Pérez

au nom du groupe S&D

Raül Romeva i Rueda

au nom du groupe Verts/ALE

Marina Yannakoudakis

au nom du groupe ECR

Rapport

Antonya Parvanova

Lutte contre la violence à l'égard des femmes
2013/2004(INL)

A7-0075/2014

Proposition de résolution

Annexe – recommandation 2 – tiret 16

Proposition de résolution

Amendement

*– assurer l'accès prioritaire des victimes
de la violence fondée sur le genre au
logement social.*

supprimé

Or. en